

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 AVRIL 2022

### Vers une nouvelle université pluridisciplinaire contribuant à la structuration du site Lyon Saint-Etienne

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a donné son accord** pour engager le travail de rapprochement entre les universités Claude Bernard Lyon 1, Lumière Lyon 2 et CPE, tel qu'il est présenté dans le document joint en annexe. Les administrateurs souhaitent que les précisions ci-dessous soient incluses dans la présente délibération :

- Cette délibération ne préjuge pas de l'adoption du projet mais permet d'engager sa construction ;
- Le projet veillera à répondre aux attentes des communautés du point de vue du soutien aux missions de service public des établissements, de l'élaboration d'une organisation interne et d'une gouvernance assurant proximité et participation, et de sa mise en œuvre, attentive aux personnels et aux conditions de travail ;
- La poursuite de ce projet est soumise au soutien financier du MESRI, nécessaire tout d'abord pour mener à bien le rapprochement et ensuite pour renforcer la subvention pour charge de service public de cet EPE ;
- Il est précisé que le travail sera mené en associant et en informant régulièrement l'ensemble de la communauté de l'avancement du projet, dans une démarche de concertation et de consultation des différents acteurs et des instances des établissements.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 23

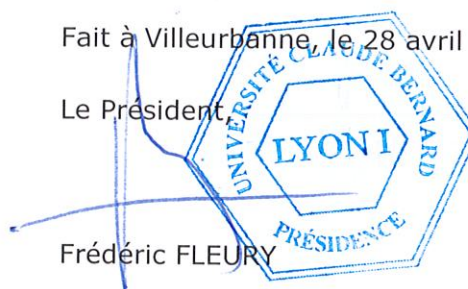
Nombre de voix défavorables : 1

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 28 avril 2022

Le Président

Frédéric FLEURY



**Annexe :** document conjoint UCBL, Lyon 2, CPE « Vers une nouvelle université pluridisciplinaire contribuant à la structuration du site Lyon Saint-Etienne »

**SIÈGE : Université Claude Bernard Lyon 1**

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER  
CRÉER  
PARTAGER

## **Vers une nouvelle université pluridisciplinaire contribuant à la structuration du site Lyon Saint-Etienne**

---

Depuis plus de dix ans, le paysage de l'ESRI français s'est profondément transformé, avec l'émergence de nouvelles universités ou de regroupements d'établissements, se dotant de moyens organisationnels, opérationnels, stratégiques et financiers qui assurent la qualité de leurs activités, leur attractivité et leur performance dans l'exercice de leurs missions. Par le développement d'une marque souvent partagée, ces transformations ont permis de renforcer leur visibilité académique nationale et internationale, aussi bien dans le domaine de la recherche que de la formation.

Les différents PIA et la LPR ont apporté des moyens financiers supplémentaires à ces établissements, qui ont ainsi pu se doter d'outils opérationnels nouveaux, accompagner l'émergence de projets de formation et de recherche ambitieux et élargir à des programmes de financements nationaux et internationaux de grande ampleur.

Le site Lyon Saint-Etienne s'est inscrit dans cette dynamique qui s'est traduite par des réponses communes aux appels à projets nationaux couronnées de succès (Labex, RHU/IHU, Idefi, Convergence, Equipex, Cursus+, Include, Campus des métiers, EUR, SFRI). Cependant, les réflexions sur la transformation institutionnelle du site dans le cadre de l'Idex n'ont pas été menées jusqu'à leur terme et le morcellement institutionnel du site entrave sa capacité à se positionner au mieux dans les grands programmes nationaux et à s'affirmer comme interlocuteur solide des stratégies territoriales et nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Conscients de ces enjeux, les établissements du site Lyon Saint-Etienne sont actuellement engagés dans une nouvelle réflexion collective sur la façon de concevoir l'organisation du site et les partenariats entre institutions, et sur la manière de contribuer ensemble à la reconnaissance internationale et au rayonnement de tout le territoire par un positionnement académique de premier plan. Les établissements s'accordent ainsi sur la nécessité de faire évoluer la ComUE vers une coordination territoriale souple et légère, avec des statuts qui redéfinissent ses missions. Les projets Lynx puis SHAPE-Med@Lyon ont aussi été élaborés dans l'objectif de construire une dynamique académique ouverte à tous les établissements et une nouvelle organisation du site en proposant notamment une structuration inédite de la recherche hospitalo-universitaire.

Dans ce contexte, l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'Université Lumière Lyon 2 et l'école d'ingénieurs CPE Lyon, établissement associatif privé labellisé EESPIG et associé par décret à l'Université Claude Bernard, proposent d'engager une réflexion sur un rapprochement institutionnel et la création d'une grande université pluridisciplinaire qui contribuera au repositionnement stratégique des établissements et à la structuration du site lyonnais.

Ce nouvel établissement mettra en synergie les domaines académiques et la créativité scientifique des deux universités et de l'école CPE Lyon. Ce nouvel établissement sera fort de la complémentarité de

ses domaines de formation en Arts, Lettres, Langues, en Droit, Economie, Gestion, en Ingénierie et Technologie, en Santé, en Sciences, et en Sciences Humaines et Sociales, avec l'apport de l'école CPE Lyon en chimie, numérique, biotechnologies. En permettant de mieux soutenir les diplômés qu'il porte et les activités de recherche qu'il opère, et en leur donnant une meilleure visibilité, le nouvel établissement deviendra un acteur majeur des grandes stratégies nationales de recherche et d'innovation. Il permettra de renforcer l'intensité des partenariats noués avec les organismes de recherche (CNRS, Inraé, INRIA, INSERM). Il contribuera à mieux positionner le site dans les appels à projets nationaux et internationaux. Le nouvel établissement se donnera pour mission de porter l'ambition académique du site avec une marque qui le placera au meilleur niveau international. Il s'agira également de définir une politique de recherche et de formation qui s'appuiera sur des axes ou des instituts transdisciplinaires en lien avec de grands enjeux de société.

Ce projet, qui devra être mené dans les délais d'application de l'ordonnance du 12 décembre 2018 sur les Établissements Publics Expérimentaux (EPE), fera l'objet d'un travail collectif et participatif afin de répondre aux attentes et aux préoccupations des étudiants, à celles des personnels de la communauté académique et à celles des partenaires institutionnels territoriaux et nationaux.

Des ateliers et groupes de travail seront impulsés dès le mois de mai 2022 en vue de la préparation d'un document d'orientation stratégique pour l'automne 2022, préfigurateur des futurs statuts de l'EPE. L'objectif est de parvenir à la création du nouvel établissement, avec CPE Lyon comme établissement-composante, en 2024.

Les chefs d'établissement demandent aux Conseils d'administration de donner leur accord de principe pour engager cette démarche. Les instances seront consultées régulièrement au cours de l'élaboration du projet et il leur reviendra de se prononcer sur les statuts du nouvel établissement.